

## INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 5

BELLOY SUR SOMME

Juin 2021

### RAPPEL DES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h  
Mardi de 10h à 13h  
Jeudi de 8h à 10h  
Vendredi de 15h à 17h30

Au regard des mesures sanitaires visant à lutter contre la propagation du Covid-19, il est préférable d'appeler la mairie au 03.22.51.41.08 avant de se déplacer.

Si besoin, les référents de la vigie communale demeurent à votre écoute.



La permanence des adjoints est le samedi matin de 11h à 12h.

Exceptionnellement, le secrétariat de mairie sera fermé les 29 et 30 juin prochains.

### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE BELLOY SUR SOMME – INSCRIPTIONS À COMPTER DE CE 31 MAI



L'accueil de loisirs sans hébergement aura lieu : du **lundi 12 au vendredi 30 juillet 2021 inclus (3 semaines)**. Le centre accueillera les enfants d'âge maternel jusqu'à 13 ans. Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou dans les 2 écoles de BELLOY SUR SOMME.

La **réunion d'information** au cours de laquelle les parents des enfants inscrits pourront rencontrer l'équipe d'animation aura lieu le **jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 18h30** à la salle des fêtes.

### RAPPEL : RÉUNION D'INFORMATION LE 4 JUIN À LA SALLE DES FÊTES À 14H AU SUJET DES ATELIERS NUMÉRIQUES



SYNAPSE3i souhaite réaliser un temps d'échange avec les participants de manière à connaître leur avis sur le déroulement des séances. Le but est de continuer ces ateliers numériques constitués selon différents groupes de niveaux. À l'avenir, les participants pourront changer de groupe au regard des connaissances acquises et leur marge de progression. Il est important de préciser que les personnes de plus de 60 ans qui ne seraient pas encore inscrites pourront le faire et assister à cette réunion du **vendredi 4 juin prochain à 14h00** à la salle des fêtes.



### LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCOLE PUBLIQUE SE POURSUIVENT JUSQU'À LA PROCHAINE RENTRÉE



Le conseil municipal a retenu l'entreprise AT2H pour effectuer les travaux de création d'une salle de motricité à l'école, d'un sanitaire à l'étage, d'un sanitaire accessible PMR et la réfection ponctuelle de la cantine scolaire.

Le coût des travaux s'élève à 68040,12€HT.

Nous avons réussi à mobiliser le maximum de subventions publiques autour de ce projet. La commune a obtenu le soutien financier de l'Etat à hauteur de 50% du montant HT des travaux soit 34020,02€, à travers la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2021 (35%) et la Dotation de soutien à l'investissement local du Plan de Relance 2021 (15%) ainsi que la subvention de la Région des Hauts-de-France à un taux d'intervention de 30% soit 20412€ via le Fonds spécial de relance et de solidarité avec les Territoires. C'est suffisamment rare pour être souligné, la commune de BELLOY SUR SOMME a obtenu le maximum de 80% d'aides publiques sur cette opération. Le reste à charge de la commune est donc de 20% soit 13608,10€. L'équipe pédagogique se réjouit de ces travaux. Il conviendra prochainement d'approuver les équipements qui seront installés dans la salle de motricité. Nos enseignantes ont beaucoup d'idées.

### PROCHAINES ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS : ATTENTION LE VOTE AURA LIEU À LA SALLE DES FÊTES



Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin. Au regard de la situation sanitaire mais aussi des consignes préfectorales, le vote n'aura pas lieu en mairie.

**Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h dans la salle des fêtes de BELLOY-SUR-SOMME pour les deux scrutins.** Les électeurs sont priés de se présenter avec un masque et un stylo pour émarger.

Il est recommandé d'avoir avec vous un titre d'identité et/ou votre carte d'électeur afin que les membres du bureau de vote puissent facilement vous identifier. Nous connaissons les candidats à ces élections.

Pour les **élections départementales** : **3 binômes de candidats** (femme-homme) ont été enregistrés dans notre **canton d'Ailly sur Somme**. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour les **élections régionales** : **7 listes** ont été déposées à la Préfecture à l'échelle de la région Hauts-de-France. Ces listes sont régionales mais composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Ces listes doivent également respecter l'obligation de parité.

Les panneaux réservés à l'affichage électoral ont été installés. La campagne électorale pour l'élection des conseillers départementaux et régionaux s'ouvre ce lundi 31 mai.

Un protocole sanitaire très strict est mis en place. **Une jauge devra être respectée au sein de la salle des fêtes**. En cas d'afflux d'électeurs, ces derniers devront patienter à l'extérieur de la salle avant de pouvoir entrer dans le bureau de vote. Un sens de circulation sera mis en place avec l'entrée d'un côté et la sortie par une autre porte.

N'oubliez pas de faire une procuration si vous n'êtes pas là. Il convient de se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police pour valider votre procuration. Vous pouvez également effectuer votre demande de procuration en ligne en vous rendant sur le site : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)



## Les compétences du département



## Les compétences de la région



### DES NOUVELLES DE LA REFONTE DU SITE INTERNET COMMUNAL

La refonte du site internet est en cours. En complément des informations administratives et de la présentation de la commune, des rubriques sont prévues pour présenter chaque association du village, ainsi que les activités indépendantes (artisanales, commerciales ou de services) proposées dans la commune. Si certains dirigeants d'associations ou personnes exerçant une activité indépendante craignent de ne pas être identifiés ou que les informations en notre possession les concernant sont erronées ou incomplètes, il vous est proposé de le faire savoir de préférence par mail à Claudine TERNISIEN sur l'adresse suivante [claudine.ternisien@wanadoo.fr](mailto:claudine.ternisien@wanadoo.fr) ou auprès du secrétariat de mairie.



### DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS



D'ici la fin du mois de juin, les dossiers de demande de subventions 2021 pour les associations seront disponibles en mairie. Le retour des dossiers est attendu pour le 15 septembre prochain. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie à ce sujet si vous avez des questions.

### VEZ DONNER VOTRE SANG ! LE VENDREDI 4 JUIN à LA SALLE DES FÊTES DE PICQUIGNY DE 14H à 18H



L'établissement français du sang sera présent à la salle des fêtes de PICQUIGNY, rue d'Amour, le 4 juin prochain de 14h à 18h. **Prenez rendez-vous !** Les dons permettent de soigner près d'1 million de malades chaque année. **Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun.** Tél : 0.800.109.900 Service et appel gratuits. [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### ASSOCIATION DU CLUB ANIMATION : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 19 JUIN 2021 À 10H30 AU FOYER



Monsieur Jean-Claude GALLET, président du Club animation tient à porter à la connaissance des habitants de BELLOY SUR SOMME la tenue de l'assemblée générale de l'association le samedi 19 juin prochain à 10h30 au Foyer communal. Les personnes désireuses de s'investir et de donner un peu de leur temps dans la préparation et l'organisation des manifestations communales sont les bienvenues à la réunion.

### ASSOCIATION DE CHASSE AU MARAIS COMMUNAL DE BELLOY SUR SOMME : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DATE DE REMISE DES CARTES DE LA SAISON 2021-2022

Monsieur Éric LEFEBVRE, président de l'association réunira les adhérents à l'occasion de l'assemblée générale annuelle :

**Le samedi 10 juillet 2021 à 10h30 au foyer communal Place du maréchal FOCH.**

La réunion est ouverte à tous. Ce sera aussi l'occasion pour les personnes intéressées de se manifester.

La permanence pour l'unique distribution des cartes de la saison 2021/2022 aura lieu :

**Le samedi 7 août 2021 de 10h à 12h à la salle Louis DUFETELLE.**

Attention, en raison des congés, il n'y aura qu'une seule permanence. N'oubliez pas de présenter les documents nécessaires à la remise des cartes : permis validé et assurance.



### UNE ENVIE DE PRODUITS LOCAUX : DÉCOUVREZ LES BONNES FRAISES DE SOLANGE



Comme vous le savez, Mme Solange SCHMITT a aménagé un parc à fraises sur un terrain situé à la sortie du chemin vert en direction de La Chaussée-Tirancourt.

Elle vous propose des fraises à la cueillette **le samedi entre 9h-12h et 14h-18h**, soit à l'intérieur des tunnels ou peut-être même à l'extérieur selon le temps.

